Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00272

Avis du 19 octobre 2026

Etat des créances - Octobre 2026

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250301

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL CONSTRUINORD
Lot 58, Pie,
98823 Ponérihouen

RCS ou ridet n° 316 760
Activité : Toutes entreprises et activités quelconques se rattachant directement ou indirectement à la construction de maisons individuelles, ainsi que la réalisation de tous travaux d'assainissement, AEP, VRD et de terrassement,
Toutes entreprises et activités relative à la maitrise d'ouvrage, l'assistance à la maitrise d'ouvrage et d'une manière générale, à l'ordonnancement et au pilotage et à la coordination de tous chantiers du BTP.

déclaré(e) en REDRESSEMENT judiciaire par jugement en date du 02/10/2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 19/10/2026*

Destinataires :
JONC
MJP

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250355

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL BMT CONSTRUCTION
184, lotissement BARONNET - PAITA
BP 27540
98863 NOUMEA CEDEX

RCS ou ridet n° 1 517 234
Activité : Travaux gros oeuvre et génie civil
Maçonnerie générale
Construction de bâtiments
Réhabilitation et rénovation de bâtiments

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 04/12/2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, le *19/10/2026*

Destinataires :
JONC
MJP

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250350

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL MECANIC-ALL
11, rue Ernest - Massoubre, Baie de l'Orphelinat
98800 Nouméa

RCS ou ridet n° 1 510 627
Activité : Réparation et entretien d'engins miniers

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 4 DECEMBRE 2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 19/10/2026*



Destinataires :
JONC
MJP

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250368

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL TRANSPORT GEYSTANE
Lot, 16 Village
98880 Sarraméa

RCS ou ridet n° 1 566 231
Activité : Transport routier du personnes , ramassage scolaire

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 04/12/2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 19/10/2026*

Destinataires :
JONC
MJP

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250351

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL AMBULANCE KAE

8, rue Jules Talon
Village Koumac BP 1345
98850 Koumac

RCS ou ridet n° 1 372 499
Activité : Transports sanitaires terrestres

déclaré(e) en REDRESSEMENT judiciaire par jugement en date du 04/12/2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le* *19/10/2026*



Destinataires :
JONC
MJP

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250353

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de MONSIEUR CIMUTRU Ernest Sio
Tribu de Tuo
BP 108
98828 Mare

RCS ou ridet n° 1 319 862
Activité : Location de cabinets chimiques et de frigos sur remorques
Location de tours d'éclairage

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 04/12/2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 19/10/2026*

Destinataires :
JONC
MJP

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250363

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de CHEZ FRED
Vallée Colomina
BP 1496 - 98870 Bourail
98870 Bourail

RCS ou ridet n° 1 473 198
Activité : Activité de boulagerie et de vente de patisseries, confiseries glacier et salon de thé.

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 04/12/2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 19/10/2026*

Destinataires :
JONC
MJP